

M. Euler, ancien ministre fédéral, défend le monopole d'état dans un discours prononcé à Sarnia

Parlant devant l'association libérale de West Lambton, il dénonce la campagne de propagande organisée contre les Chemins de fer nationaux et dit que le déficit annuel de ces derniers provient de la dépression qui règne dans le monde.

Sarnia, Ont., (P.C.)— "Depuis deux ans il se mène une propagande organisée contre les Chemins de fer nationaux et la propriété publique", a déclaré hier soir l'ancien ministre du Revenu National M. Euler dans un discours prononcé à la réunion annuelle de l'Association libérale de West Lambton. "Un mouvement se poursuit pour amalgamer les deux chemins de fer de ce pays et les mettre sous le contrôle de la propriété privée."

Tout en reconnaissant que les Chemins de fer nationaux perdent actuellement \$50,000,000 par année, M. Euler affirma que "cela ne dépendait pas du fait qu'ils appartiennent à l'Etat ou parce qu'ils auraient été mal administrés mais qu'il était à cause de la dépression des affaires dans le monde."

Extrême détresse de cinq cents colons de Montréal établis près de Hearst

Ces cinquante familles canadiennes-françaises ont été amenées dans le nord de l'Ontario par une association indépendante et les divers gouvernements déclarent n'avoir rien à faire pour leur subsistance.

Toronto, 18 (P.C.)— "Des colons canadiens-français de Montréal établis à Hearst causent de l'inquiétude aux autorités de l'Ontario. Cinquante familles établies par une organisation religieuse sous la direction de M. l'abbé Ouellette, ont établi leurs quartiers aux environs de Hearst. Les familles sont nombreuses, leur population étant de 500 membres", déclare hier le "Toronto Star".

"Maintenant ces familles sont dans un état de détresse vu que le travail manque et que les autorités de l'Ontario refusent de leur venir en aide. Quelques-unes de ces familles se sont adressées à l'honorable M. R. B. Bennett, et la province a aussi fait des instances à Ottawa. Les autorités fédérales ont répondu qu'elles n'ont rien à voir à cela. On a aussi fait appel au premier ministre Tassereau. Mais il a répondu que son gouvernement n'avait pas responsabilité de cette situation et que la même agence avait établi divers groupes de colons dans plusieurs coins de la province de Québec."

La lutte va se continuer dans les Philippines

La question de l'indépendance des Philippines sera référée aux Chambres de ce pays.

Washington, 18 (P.C.)— Le Congrès américain a voté hier le bill de l'indépendance des Philippines sans tenir compte du veto du président Hoover, et jeté cette question dans une autre phase d'incertitude résultant de l'attitude de la législature de l'archipel à l'égard de cette mesure.

Les législateurs des Philippines devront approuver le bill avant qu'il prenne force de loi, et des rapports de Manila indiquent que cette mesure rencontrera certainement une forte opposition de la part d'une faction qui voudrait voir l'indépendance immédiate et complète, alors que la loi pourrait à une période transitoire de dix années avant que l'indépendance soit complète.

Les sénateurs ont voté pour le bill hier à raison de 66 contre 26, soit cinq votes de plus que les deux tiers nécessaires. Le semaine dernière, la Chambre des Représentants avait voté le bill par 274 contre 94.

Whist demain soir

Les Dames de l'Ouvroir de la paroisse Saint-Sacrement ont organisé pour demain soir, à 8.30 heures, un whist intime, dans le sous-sol de l'église. Les revenus serviront à aider les diverses œuvres paroissiales. L'admission n'est que de 25 centimes, vestiaire compris.

Les 70 ans de Lloyd George

Londres, 18.—Le très honorable M. Lloyd George, surnommé le "gendre gallois", a fêté son soixante-dixième anniversaire de naissance, hier. Il a reçu de ses amis libéraux et autres politiques de nombreux messages de félicitations.

Feu A. Leduc

Montréal, 18.—M. Alphonse Leduc, ancien commerçant de grain et de provisions, de cette ville, a été tué par une automobile, hier soir, comme il traversait une rue.

L'aviatrice Lady Bailey a-t-elle péri?

On est sans nouvelle de l'aviatrice depuis dimanche soir alors qu'elle quitta Oran.

Londres, 18 (P.C.)— Deux aviatrices britanniques ont été sauvées, hier au milieu de la jungle africaine, près de Nairobi, mais deux autres aviateurs demeurent disparus. Un dans le nord de l'Afrique, et l'autre en Suisse.

On est sans nouvelle de Lady Mary Bailey, qui quitta Oran pour Cape Town, dimanche soir. Elle souffrait d'un commencement de grippe au moment du décollage, et son avion avait de l'essence pour 17 heures de vol seulement. Or, on ne l'a pas revue depuis 48 heures, et il est bien possible qu'elle soit perdue en plein Sahara.

Le capitaine W. L. Hope continue ses recherches au milieu des Alpes suisses dans l'espoir de retrouver l'aviateur Bert Hinkler, disparu depuis plus d'une semaine, au cours d'une envolée.

MOLLISON VA PARTIR
Londres, 18 (P.C.)— Le capitaine J. A. Mollison, aviateur transatlantique, a déclaré ce matin qu'il avait l'intention de partir à la recherche de Lady Mary Bailey, disparue quelque part dans le nord africain, où on ne l'avait pas trouvée d'ici à demain matin.

SAINES ET SAUVES
Nairobi, Kenya, Afrique, 18 (P.C.)— Miss Joan Page repose actuellement dans un hôpital de cette ville, avec une jambe cassée et une blessure à la tête, mais elle est contente d'être encore en vie. Elle se console en admettant que ce n'est pas tout le monde qui a la chance d'écrouler un avion en pleine brousse, où les animaux sauvages pullulent, et d'en pouvoir faire le récit.

Sa compagne, Miss Audrey Sale Barker, est aussi à l'hôpital, souffrant d'une commotion nerveuse. Ces deux jeunes filles de la société anglaise, ont été recueillies hier matin par des aviateurs. Elles eurent leur somme qu'elles ont à ce jour. Les experts prétendent qu'il est toujours possible d'introduire des mesures spéciales permettant à la législature de faire face à la situation avec les développements futurs.

Le premier rapport dit que la politique des dettes de guerre aux Etats-Unis et à l'Angleterre a été exclue de l'exposé de la dette extérieure.

Les dettes de guerre figuraient au budget de 1932, mais elles en furent séparées plus tard à la demande du comité des finances. Le budget de la France atteint un total de 28,000,000,000 francs (\$2,081,500,000). Sa présentation a mis en lumière la position précaire du gouvernement français par suite de

l'hostilité envers les nouvelles taxes et les pratiques d'économie proposées par le ministre des finances.

Le déficit prévu s'élève à 10,541,000,000 francs (\$2,140,000,000), et le gouvernement demande une économie de 5,500,000,000 francs comprenant une coupure temporaire dans les salaires des employés civils et 5,453,000,000 francs qui entreront dans le trésor de l'Etat en nouvelles taxes.

Les socialistes ont mis devant la Chambre un contre-projet demandant au gouvernement de régler la question des dettes de guerre, de réprimer les fraudes sur les taxes, de négocier la restauration des crédits internationaux et de réduire les armements. Les socialistes sont opposés aux nouvelles taxes. Le ministre des finances se déclare content d'un nouvel emprunt destiné à combler le déficit, disant qu'il est d'intérêt vital d'équilibrer le budget sans recourir à un emprunt. Le bill est actuellement devant le comité des finances où le travail sera certainement très dur. Des groupes d'employés civils ont menacé de se mettre en grève comme signe de protestation devant la baisse des salaires.

Appleton, accusé du meurtre commis sur Couture, écrit une confession

Sherbrooke, 18.— La Couronne a terminé sa preuve hier contre Fred Appleton, employé dans un poste d'essence et boxeur amateur, qui est accusé d'avoir tué Albert Couture, 41 ans, de Milby, Qué., qui était son employeur.

La principale preuve de la Couronne fut une confession écrite par Appleton, datée du 10 septembre 30, où il dit qu'une dispute entre lui et Couture l'avait conduit à le tuer.

Une confession
Sherbrooke, 18.— Voici le texte de la confession écrite d'Appleton: "Le 10 septembre, je me trouvais avec mon patron, M. A. Couture, à sa maison à Milby et nous écoutions le radio; puis nous sommes montés en haut pour le soir. Pendant que je faisais le lit de Couture, je me suis rappelé soudainement des deux disputes de sa vieillesse à six heures le lendemain matin. Je me suis levé à 6 heures le 5 avril, et je me suis rendu à la gare du C. P. R. mais j'étais trop malade pour le train. Je n'avais pas encore décidé dans quelle direction je me dirigerai."

"De la gare du C. P. R., je suis revenu à l'angle des rues King et Wellington pour engager un taxi et lui demander de me rendre jusqu'à Granby; mais le chauffeur me répondit que les routes étaient ouvertes seulement jusqu'à Magog. Je lui ai dit: "O. K." et il me demanda \$5. J'ai accepté et je me suis rendu jusqu'à Magog où je l'ai payé. Plus tard dans la nuit, je suis revenu vers Sherbrooke, partie à pied, et partie en auto, en sollicitant des courses des automobilistes."

Revenu à Sherbrooke j'ai visité plusieurs hôtels pour prendre de la bière. Je suis arrivé à Sherbrooke vers 8 heures ou 8 heures 30, je crois, le soir du 5 avril et vers 11 heures 15, le même soir, j'étais arrêté par le capitaine Prunier, de la police de Sherbrooke. Dans les pantalons de Couture j'ai trouvé un porte-monnaie et de l'argent pour un montant de \$50, que j'ai gardé."

"J'étais à l'emploi de Couture de trois semaines et il m'a payé seulement la première semaine."

"J'étais obligé de faire du travail autre que celui que j'étais sup-

Sauvés de la mort



Voici quelques blessés qui faillirent subir le sort de leurs camarades du grand navire français l'Atlantique qui brula dernièrement dans la Manche. Près d'eux se trouve le médecin qui les soigna. On sait que 30 marins perdirent la vie quand l'Atlantique prit feu à 40 milles de la côte française. Les autorités mènent une enquête sur ce désastre qui rappelle celui du Georges-Philp.

Le budget de la France pour 1933 ne parle pas des dettes de guerre

Il a été présenté à la Chambre des députés sans qu'il soit mention des dettes de guerre envers les Etats-Unis et la Grande Bretagne, mais on prétend que la France n'ignore pas ces créances.

Paris, 18.— Dans le budget soumis à la Chambre des députés, le ministre des finances de France, M. Chéron, ne mentionne pas la politique des dettes de guerre envers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. On comprend que cette question a été omise parce qu'elle comporte des développements internationaux.

On a cependant déclaré dans les cercles politiques bien informés que les socialistes ne signifieront pas, sans leur mentionner les dettes de guerre, les sommes qu'ils ont à ce jour. Les experts prétendent qu'il est toujours possible d'introduire des mesures spéciales permettant à la législature de faire face à la situation avec les développements futurs.

Le premier rapport dit que la politique des dettes de guerre aux Etats-Unis et à l'Angleterre a été exclue de l'exposé de la dette extérieure.

Les dettes de guerre figuraient au budget de 1932, mais elles en furent séparées plus tard à la demande du comité des finances. Le budget de la France atteint un total de 28,000,000,000 francs (\$2,081,500,000). Sa présentation a mis en lumière la position précaire du gouvernement français par suite de

l'hostilité envers les nouvelles taxes et les pratiques d'économie proposées par le ministre des finances.

Le déficit prévu s'élève à 10,541,000,000 francs (\$2,140,000,000), et le gouvernement demande une économie de 5,500,000,000 francs comprenant une coupure temporaire dans les salaires des employés civils et 5,453,000,000 francs qui entreront dans le trésor de l'Etat en nouvelles taxes.

Les socialistes ont mis devant la Chambre un contre-projet demandant au gouvernement de régler la question des dettes de guerre, de réprimer les fraudes sur les taxes, de négocier la restauration des crédits internationaux et de réduire les armements. Les socialistes sont opposés aux nouvelles taxes. Le ministre des finances se déclare content d'un nouvel emprunt destiné à combler le déficit, disant qu'il est d'intérêt vital d'équilibrer le budget sans recourir à un emprunt. Le bill est actuellement devant le comité des finances où le travail sera certainement très dur. Des groupes d'employés civils ont menacé de se mettre en grève comme signe de protestation devant la baisse des salaires.

Les Japonais attaquent la Singer Machine

Yokohama, 18.—Une foule de 200 Japonais a attaqué la succursale de Yokohama de la Singer Sewing Machine Company hier, détruisant toute la propriété mobilière de l'établissement, y compris des registres de valeur.

Ce raid est l'épilogue d'une série de troubles qui se produisent depuis six mois entre les Américains et d'autres étrangers contre les agents japonais.

Deuil à Winnipeg

Winnipeg, 18.— Les pavillons 4, 5, 6 et 7, qui servent de bureaux aux services publics, ont été détruits par un incendie hier soir. Le feu a été déclaré par un pompier William Egerton Perdue, ancien juge-en-chef de la Cour d'Appel du Manitoba, décédé chez lui, ici à l'âge de 83 ans, victime de la grippe.

Peu de temps après son arrivée de l'Ontario, en 1882, il fut nommé juge puis et finalement juge-en-chef. Il était né à Brampton, Ont., en 1850.

Le rapport annuel de Kelvator Corporation établit un profit net de \$102,701, après toutes les charges durant l'année finissant le 30 septembre 1932.

posé faire, comme par exemple, j'aidais à se déshabiller et à l'habiller parce qu'il était malade et je crois que tout cela m'est venu à l'esprit soudainement, c'est pour quoi je me suis fâché si vite contre Couture."

"—Est-ce que la déclaration que vous venez de faire est toute la vérité?"

"—Oui."

"—Etes-vous prêt à le signer et à assermenter votre déclaration comme étant la vérité?"

"—Oui."

"—Pourquoi faites-vous cette déclaration?"

"—Après ce que j'ai fait, j'ai pensé à cela et j'en ai eu du chagrin et si c'était à recommencer je ne ferais pas la chose que j'ai faite et je n'aurais pas de la même façon."

"—Pouvez-vous lire et écrire?"

"—Oui."

(signé) F. APPLETON

Témoins: A. Guyon, M. A. Lacharité, H. Fournier.

Deux cents marcheurs de la faim prétendant représenter 140,000 chômeurs rencontrent M. Bennett

Mtre Belleau succède à son père comme juge

Ottawa, 18.— M. Noël Belleau, C.R., Québec, a été nommé juge de la Cour supérieure de Québec. Le nouveau juge succédera à son père, M. le juge Belleau, qui démissionna dernièrement. Cette nouvelle a été annoncée officiellement hier soir.

La vérité sur le sort de ces 50 bûcherons

L'enquête de l'honorable C. J. Arcand à ce sujet est terminée; ces bûcherons ont quitté leur travail.

Québec, 18 P.C.— A la suite de l'enquête faite sur les ordres du ministre du travail, l'honorable C. J. Arcand, au sujet de cinquante bûcherons revenus des chantiers, il a été découvert que ces hommes ont volontairement quitté leur travail pour une compagnie d'exploitation forestière opérant à Godbout.

Ces bûcherons sont revenus ici à bord du Sable I retournant de son premier voyage d'hiver dans le golfe St-Laurent. Les ouvriers ont déclaré qu'ils avaient été congédiés et avaient souffert du froid et de la faim à bord du navire qui les ramenaient. Ils étaient sans ressources à leur arrivée et le conseil de ville de Québec a payé leurs frais de transport pour Chicoutimi et Matane où la plupart d'entre eux demeurent.

Les enquêteurs nommés par l'honorable Arcand sont arrivés à la conclusion qu'il s'agit de chômeurs en collet blanc incapables de supporter les durs travaux des chantiers. Ils ont abandonné leur travail et quitté le campement.

PAR AVION
Québec, 18.— Le transport des 50 bûcherons travaillant à Godbout sera fait vers la fin de la semaine, selon ce qu'annonçait M. H. Cook, gérant de la Canadian Airways Ltd à Québec.

A la suite de la cessation du travail de la compagnie d'exploitation forestière St-Regis Paper Co. à Godbout, les bûcherons seront conduits chez eux au dessus du St-Laurent par les avions, en l'absence de tout autre moyen de transport. Les derniers arrangements seront conclus d'ici peu.

Les Japonais attaquent la Singer Machine

Yokohama, 18.—Une foule de 200 Japonais a attaqué la succursale de Yokohama de la Singer Sewing Machine Company hier, détruisant toute la propriété mobilière de l'établissement, y compris des registres de valeur.

Ce raid est l'épilogue d'une série de troubles qui se produisent depuis six mois entre les Américains et d'autres étrangers contre les agents japonais.

Deuil à Winnipeg

Winnipeg, 18.— Les pavillons 4, 5, 6 et 7, qui servent de bureaux aux services publics, ont été détruits par un incendie hier soir. Le feu a été déclaré par un pompier William Egerton Perdue, ancien juge-en-chef de la Cour d'Appel du Manitoba, décédé chez lui, ici à l'âge de 83 ans, victime de la grippe.

Peu de temps après son arrivée de l'Ontario, en 1882, il fut nommé juge puis et finalement juge-en-chef. Il était né à Brampton, Ont., en 1850.

Le rapport annuel de Kelvator Corporation établit un profit net de \$102,701, après toutes les charges durant l'année finissant le 30 septembre 1932.

posé faire, comme par exemple, j'aidais à se déshabiller et à l'habiller parce qu'il était malade et je crois que tout cela m'est venu à l'esprit soudainement, c'est pour quoi je me suis fâché si vite contre Couture."

"—Est-ce que la déclaration que vous venez de faire est toute la vérité?"

"—Oui."

"—Etes-vous prêt à le signer et à assermenter votre déclaration comme étant la vérité?"

"—Oui."

"—Pourquoi faites-vous cette déclaration?"

"—Après ce que j'ai fait, j'ai pensé à cela et j'en ai eu du chagrin et si c'était à recommencer je ne ferais pas la chose que j'ai faite et je n'aurais pas de la même façon."

"—Pouvez-vous lire et écrire?"

"—Oui."

(signé) F. APPLETON

Témoins: A. Guyon, M. A. Lacharité, H. Fournier.

Le premier ministre leur dit qu'il n'acceptera jamais le "dole" et il dénonce les méthodes en usage en Russie. — La première séance de la conférence fédérale et interprovinciale s'est ouverte hier. — La discussion a surtout porté sur les secours aux chômeurs et les moyens les plus efficaces de les distribuer.

Ottawa, 18.— La séance d'ouverture de la conférence entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux a eu lieu hier. Elle fut précédée d'une démonstration de 200 Marcheurs de la faim qui vinrent parader sur la colline du parlement.

On sait que cette conférence a pour but de trouver les meilleurs moyens de venir en aide aux chômeurs, de s'occuper de l'assurance chômage et d'un certain nombre de questions relatives à la juridiction du parlement.

L'hon. Bennett reçut les délégués à un goûter donné en leur honneur. A la fin de cette séance de l'après-midi on apprit que les discussions qui s'étaient engagées avaient révélé que l'administration des secours aux chômeurs avait été assez bonne, que l'on avait demandé d'une manière générale une surveillance plus étroite de cette administration; insistant pour développer davantage le plan des camps de secours; proposer les travaux publics nécessaires comme un moyen de venir en aide aux chômeurs.

L'honorable Bennett rencontra les représentants du Comité national des Conseils de chômage. Il leur dit que le Canada ne tolérerait pas les méthodes de Russie et que le gouvernement n'avait aucunement l'intention de proposer un plan de secours sans contribution, que tout projet qui pourrait être accepté par le provincial et le fédéral devrait contenir le principe de la contribution pour les gens affectés.

Les manifestants furent reçus par le premier ministre, le ministre de la Justice Guthrie et le ministre du Travail Gordon. L'hon. Bennett leur dit que depuis quelque temps le ministre du Travail avait reçu de six personnes déportées en Russie des demandes pour revenir de nouveau au Canada.

Les enquêteurs nommés par l'honorable Arcand sont arrivés à la conclusion qu'il s'agit de chômeurs en collet blanc incapables de supporter les durs travaux des chantiers. Ils ont abandonné leur travail et quitté le campement.

PAR AVION
Québec, 18.— Le transport des 50 bûcherons travaillant à Godbout sera fait vers la fin de la semaine, selon ce qu'annonçait M. H. Cook, gérant de la Canadian Airways Ltd à Québec.

A la suite de la cessation du travail de la compagnie d'exploitation forestière St-Regis Paper Co. à Godbout, les bûcherons seront conduits chez eux au dessus du St-Laurent par les avions, en l'absence de tout autre moyen de transport. Les derniers arrangements seront conclus d'ici peu.

On attribue à l'influence américaine la rigueur de la S.D.N. envers les Japonais

On s'attend à ce que le comité de la Société des Nations fasse lecture aujourd'hui de l'article 15 du paragraphe quatrième et qu'un rapport soit fait sur la conduite du Japon depuis septembre 1931.

Genève, 18.— Les chefs de l'Assemblée de la Société des Nations se sont réunis hier soir pour un effort final dans le but de mettre fin au conflit sino-japonais aujourd'hui sans espoir réel que Tokio accepte le plan de la Société pour régler cette dispute.

Dans l'intervalles, toutes sortes d'histoires ont circulé à l'effet que l'influence américaine jouait une part dans le changement des attitudes de la Société vers une politique plus ferme envers le Japon.

Les journaux de Genève ont parlé de conférences entre les diplomates américains et les Affaires Etrangères de Londres et de Paris, au cours desquelles le désir des Etats-Unis de forcer l'action de la Société dans le cas de l'Extrême-Orient fut exprimé.

La délégation japonaise fut très occupée au cours de la journée d'hier, échangeant des communications avec le gouvernement du pays au sujet de la situation à Genève. Yosuke Matsuo, chef des représentants du Japon, a répété que son gouvernement insisterait pour que l'Assemblée retienne les déclarations de l'Assemblée de la Société de l'Extrême-Orient fut exprimé.

Le rapport des conditions des banques faisant partie de la Réserve en date du 11 janvier 1933 accuse une diminution de \$78 millions dans les prêts et des augmentations de \$38 millions dans les placements, de \$117 millions dans les dépôts nets à demande et de \$87 millions dans les balances de la Réserve avec les banques de la Réserve.

Anniversaire

En dépit des dissensions qui régnent actuellement dans les sphères politiques de l'Assemblée, tous les factions se sont unies récemment pour célébrer l'anniversaire de naissance du Roi Alexandre. Même à Londres une cérémonie spéciale fut célébrée dans toutes les églises de rite orthodoxe pour commémorer cet anniversaire.

Le Major Lyle est nommé président

Montréal, 18 (P.C.)—Le major R. McG. Lyle, des Trois-Rivieres, a été nommé, hier soir, président de l'association de tir de la province à l'assemblée annuelle, succédant au lieutenant-colonel F. A. Gascoigne, de Montréal, qui démissionna. Sir Charles Gordon a été nommé président honoraire.

L'hon. Henry G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province fut réélu patron et le Col. R. M. Beckett, de Québec, vice-patron.

Montréal, 18.—M. Alphonse Leduc, ancien commerçant de grain et de provisions, de cette ville, a été tué par une automobile, hier soir, comme il traversait une rue.



La Page Agricole

Dommages causés aux pommes de terre par le froid

Les patates sont abîmées par le froid dans le champ au moment de la récolte, dans la cave ou au cours du transport sur le marché. Le total des pertes subies de ce chef représente une immense taxe, qui retombe sur tous producteurs, marchands et consommateurs. Sans doute il est impossible de contrôler le climat qui est la cause du froid, mais l'on peut faire beaucoup pour prévenir ces accidents.

On emploie plusieurs termes pour décrire les effets du froid sur les patates: "patates touchées", "patates gelées", "patates refroidies". Ces termes prêtent à quelque confusion. Par "patates touchées" on entend l'accident qui se produit lorsque les patates sont exposées aux gelées dans le champ. "Patates gelées" signifie la même chose mais ici la gelée survient après que la récolte a été arrachée et enlevée du champ. "Patates refroidies" est un terme peu satisfaisant, qui a son origine dans l'idée que les tubercules sont abîmés par la température au point de congélation de l'eau qui est de 32° F. Les autorités sont d'accord à dire qu'il se forme de la glace sur les patates lorsque la température est d'environ 29° F. Ce chiffre varie suivant les variétés et les tubercules. Cette variation individuelle fournit une explication logique de la présence de quelques patates gelées dans toute la masse en cave.

L'effet des basses températures sur les patates a été étudié au laboratoire de pathologie de Charlottetown. On a constaté au cours de cette enquête que l'exposition à de basses températures peut causer trois avaries distinctes.

1. Nécrose de la gelée. — Ce genre d'avarie se produit sur les tubercules qui ont été exposés à des basses températures pendant une période suffisamment longue pour permettre à des cristaux de glace de se former dans le tissu. Lorsqu'on tranche des tubercules, on voit des régions nécrosées dont il existe trois types comme suit: 1, "nécrose en anneau", indiquée par le brunissement près de l'anneau vasculaire. Ce type de nécrose est une indication d'une légère avarie, due à une exposition de courte durée à de basses températures; 2, "nécrose en filet" due au

noircissement des fines branches des cellules vasculaires éparpillées dans tout le tubercule, formant ainsi un réseau irrégulier en filet. Ce genre de nécrose indique aussi les premières phases de la gelée; 3, "taches" qui sont des décolorations sous forme de plaques irrégulières, grosses ou petites, dont la couleur varie d'une nuance métallique à brun foncé ou noir. Ce type d'avarie se rencontre généralement à l'extérieur du tubercule; il peut aussi paraître au centre. Dans les cas avancés de taches, beaucoup de tubercules sont gravement endommagés au point de mourir.

2. Gelés dur. — Les tubercules gèlent complètement lorsqu'ils sont gardés au-dessous du point de congélation du tissu, prennent un goût sucré. C'est parce que leur fécule se convertit graduellement en sucre. Les tubercules ainsi affectés n'ont pas été gelés mais ils ont été exposés à des températures dangereusement basses.

De nouvelles observations faites au laboratoire de Charlottetown ont démontré que l'on ne peut pas compter sur la germination des tubercules touchés par la gelée. Les germes se développent lentement et il est à craindre que les plantons ne pourrissent avant que les racines aient pris suffisamment de développement pour soutenir la jeune plante.

Comment prévenir les accidents dus à la gelée. — On peut prévenir et supprimer ces accidents en prenant les quatre précautions que voici: 1, rentrer la récolte avant les fortes gelées. 2, garder les tubercules dans des chambres ayant une température variant entre 35° et 40° F. Dans ces conditions les patates ne deviennent pas sucrées et ne prennent pas de nécrose. 3, protéger contre la gelée en tout temps les patates qui sont transportées pendant les mois froids. Leur transport devrait se faire dans un wagon chauffé et chargé de façon à ce que l'air puisse circuler librement dans la masse. 4, quand on sait que les patates ont été refroidies, il ne faut pas les manutentionner tant que la température n'a pas dépassé le point de congélation.

R. R. HURST,

Station expérimentale fédérale.

Des modifications sont demandées pour améliorer la classification des produits

Une correspondance vient d'être engagée entre le ministère de l'Agriculture de la province de Québec et le ministère de l'Agriculture d'Ontario au sujet de la classification des produits agricoles, dans le but d'améliorer des modifications propres à rendre la chose plus claire pour les consommateurs et assurer l'application plus efficace de la loi fédérale.

Cette classification officielle des produits agricoles, dit M. J. Anselme, sous-ministre de l'Agriculture de Québec, au sujet des représentations qu'il a soumise à Ottawa relativement à cette question, "existe pour le bénéfice des producteurs et des consommateurs également. La loi qui la régit a pour but d'améliorer la qualité des produits, de rendre justice aux bons producteurs et de permettre au consommateur de reconnaître avec plus de sûreté la valeur de ce qu'il achète. Or les diverses qualités prévues par cette loi de classification sont désignées sous des noms qui varient avec chaque produit, et la confusion est telle que la majorité des consommateurs ne peuvent s'y reconnaître. Prenons le beurre, par exemple. Le consommateur est naturellement porté à croire que le produit "première qualité" est le meilleur, mais, en fait, la classification place au premier rang un produit supérieur sous la désignation de "qualité spéciale". Pour les œufs, la désignation de "qualité officielle", les "Spéciaux", les "Extras", les "Extras de poulette", les "Premiers", les "Seconds". Pour l'acheteur qui aurait devant les yeux un tableau de classification, la chose serait claire, mais devant un carton de "Spéciaux" et un autre d'"Extras", il hésiterait certainement et ne saurait lequel donner sa préférence. Dans d'autres catégories, on a des qualités "De luxe" et "De choix" qui prêtent aussi à la même confusion. Tout dépend de l'interprétation que l'acheteur accorde aux termes "spéciaux", "extras", "luxe" et "choix".

Il résulte donc de la multiplicité des termes employés et de leur trop grande variété, que la classification, au lieu d'aider le consommateur à reconnaître sans erreur la marchandise de première qualité, a une véritable valeur de confusion. On a donc l'impression que l'acheteur se trouve en face d'un véritable labyrinthe. On voudrait qu'il soit remédié à cette situation par l'adoption d'une classification plus nette, donnant à chaque désignation un caractère absolument clair, susceptible d'être correctement interprété par la généralité des consommateurs. Le jour où l'on adoptera des désignations uniformes pour les produits, partout où la chose sera possible, il va sans dire, on aura accompli beaucoup pour la promotion de l'achat des produits de chez nous, et l'amélioration de la qualité, tout en prévenant la fraude pour la plus grande satisfaction des consommateurs.

La prime pour les porcs sélectionnés qui démontre la valeur du bon type et du bon fini, se monte actuellement à 12,5 pour cent de la valeur du porc à boucher, tandis que la déduction sur un porc de boucherie est de 12,5 pour cent de la valeur du porc à boucher. La différence est de 25 pour cent.

Le grain de semence et sa production. Le bon grain de semence est le grain propre, sain, uniformément bien nourri, que l'on obtient de plantes saines et vigoureuses, appartenant à une variété pure ou relativement pure, parfaitement adaptée aux besoins du district dans lequel il doit être employé.

Lorsque l'on est obligé d'acheter de la semence, il vaut beaucoup mieux prendre de la semence enregistrée, car elle porte la garantie officielle qu'elle possède toutes les qualités que nous venons de décrire. Cette garantie est donnée par l'Association canadienne des producteurs de semence et par la Division fédérale des semences, s'appuyant sur la division des fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Une précaution essentielle également est de prendre les variétés qui se sont montrées adaptées au district où elles doivent être cultivées. Comme de nouvelles variétés sont constamment mises à l'essai à nos stations expérimentales, les cultivateurs feront bien de noter soigneusement les résultats que ces institutions obtiennent pour se guider sur ces résultats.

La récolte que l'on destine à la production de la semence ne devrait être coupée que lorsqu'elle est parfaitement mûre. S'il y a des endroits humides dans le champ, il peut être nécessaire de les couper séparément, afin de ne pas s'exposer à perdre du grain qui n'est pas mûr.

En battant la récolte, il faut veiller à ce que les brisures de grains ne soient pas rapprochées au point d'endommager le grain. Une bonne partie de l'orge que l'on bat aujourd'hui et qui serait réellement de bonne qualité est partiellement endommagée par le battage parce que les extrémités du grain sont endommagées par le battage parce que les extrémités du grain sont cassées ou abîmées, ce qui lui ôte de la valeur comme semence. Un battage trop serré peut également abîmer le grain. Il faut aussi surveiller le criblage et le triage afin d'enlever les grains légers, les grains de mauvaises herbes et la terre. On choisira avec soin le cribble dont les ouvertures doivent être d'une bonne grosseur et une bonne forme pour faire le travail que l'on attend d'eux. Il y a beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

Des expériences sur le prix de revient

Le producteur et le consommateur ont aujourd'hui à se préoccuper de la plus grande attention que la production d'un produit peut avoir sur le prix de revient. Les frais de production du porc ne sont pas les mêmes dans toutes les provinces ou dans tous les districts; ils dépendent principalement de la nature et du prix des aliments que l'on peut se procurer sur les marchés locaux. Les cultivateurs qui ont du lait écoulé ou d'autres produits invendables peuvent faire de l'argent en les convertissant en bacon.

La ferme expérimentale fédérale de Nappan, N.E., tous les aliments inscrits au compte du porc, a été évaluée à 12,5 pour cent de la valeur du porc à boucher. La différence est de 25 pour cent.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

Le ministère de l'agriculture aura son exhibit à cette exposition

Une grande exposition de produits canadiens se tiendra à Montréal, du 8 au 18 février, sous les auspices d'une organisation fédérale spéciale pour promouvoir l'achat des produits fabriqués au Canada, la "Produced-in-Canada Association of the Province of Quebec, Incorporated".

Cette exposition occupera tout un étage de l'édifice de la Sun Life Assurance Company of Canada, dans la Métropole et elle attirera certainement des foules considérables qu'elle aura intéressées par la variété de ses exhibits.

Voici dans cette initiative un excellent moyen de faire une utile publicité autour de deux classes de produits de la province de Québec, l'honorable Addard Godbout, ministre de l'Agriculture, n'a pas hésité à réserver un espace qui sera consacré aux conserves alimentaires et aux produits de l'étable.

Des centaines d'échantillons d'une trentaine de lignes de conserves fabriquées par des maisons de la province de Québec composeront la première partie de l'exhibit du ministère de l'Agriculture. La seconde partie sera occupée par les produits de l'étable, sous leurs formes les plus variées et les plus nouvelles: sirop, sucre, vinaigre, beurre d'érable, sucre d'érable, granulés et bonbons à l'érable. Ces échantillons, qui seront aussi au nombre de plusieurs centaines, seront fournis par la Société des Producteurs de Sucre et Sirop d'Érable de la Province de Québec.

L'exhibit du ministère de l'Agriculture sera sous la direction du service des Agronomes section des expositions, et sera préparé par les soins de MM. J. Morin et A. G. Lambert, du ministère de l'Agriculture. Tout le temps de l'exposition, des instructeurs seront sur les lieux pour fournir aux visiteurs tous les renseignements qu'ils pourront désirer.

L'année a été dure pour le cultivateur canadien. Dans une revue de la situation laitière au Canada, M. J. P. Singleton, Commissaire fédéral de l'industrie laitière et de la réfrigération, dit ce qui suit: "Voilà quatre ans que les prix du beurre baissent et l'année 1932 a été pénible, non seulement pour ceux qui produisent du lait pour la fabrication du beurre mais aussi pour les fabricants et les commerçants de beurre. Au commencement de l'année les stocks entreposés au Canada dépassaient les stocks entreposés au 1er janvier 1931, mais la différence en plus était à peu près égale à la quantité importée de janvier à avril 1931. À ce point de vue la situation est raisonnablement saine, mais la plupart des provinces signalent une production croissante. La Saskatchewan a produit 481 pour cent de beurre de plus en décembre 1931 qu'en décembre 1930. Quant à la production de lait, elle a augmenté de 10 pour cent pendant la première partie de 1932, le marché a continué à s'affaiblir, sans doute à cause de l'augmentation croissante de production dans les différentes provinces. La baisse de prix a causé une vente forcée, entraînant un nouveau fléchissement.

La prime pour les porcs sélectionnés qui démontre la valeur du bon type et du bon fini, se monte actuellement à 12,5 pour cent de la valeur du porc à boucher, tandis que la déduction sur un porc de boucherie est de 12,5 pour cent de la valeur du porc à boucher. La différence est de 25 pour cent.

Le grain de semence et sa production. Le bon grain de semence est le grain propre, sain, uniformément bien nourri, que l'on obtient de plantes saines et vigoureuses, appartenant à une variété pure ou relativement pure, parfaitement adaptée aux besoins du district dans lequel il doit être employé.

Lorsque l'on est obligé d'acheter de la semence, il vaut beaucoup mieux prendre de la semence enregistrée, car elle porte la garantie officielle qu'elle possède toutes les qualités que nous venons de décrire. Cette garantie est donnée par l'Association canadienne des producteurs de semence et par la Division fédérale des semences, s'appuyant sur la division des fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Une précaution essentielle également est de prendre les variétés qui se sont montrées adaptées au district où elles doivent être cultivées. Comme de nouvelles variétés sont constamment mises à l'essai à nos stations expérimentales, les cultivateurs feront bien de noter soigneusement les résultats que ces institutions obtiennent pour se guider sur ces résultats.

La récolte que l'on destine à la production de la semence ne devrait être coupée que lorsqu'elle est parfaitement mûre. S'il y a des endroits humides dans le champ, il peut être nécessaire de les couper séparément, afin de ne pas s'exposer à perdre du grain qui n'est pas mûr.

En battant la récolte, il faut veiller à ce que les brisures de grains ne soient pas rapprochées au point d'endommager le grain. Une bonne partie de l'orge que l'on bat aujourd'hui et qui serait réellement de bonne qualité est partiellement endommagée par le battage parce que les extrémités du grain sont endommagées par le battage parce que les extrémités du grain sont cassées ou abîmées, ce qui lui ôte de la valeur comme semence. Un battage trop serré peut également abîmer le grain. Il faut aussi surveiller le criblage et le triage afin d'enlever les grains légers, les grains de mauvaises herbes et la terre. On choisira avec soin le cribble dont les ouvertures doivent être d'une bonne grosseur et une bonne forme pour faire le travail que l'on attend d'eux. Il y a beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

En ces sept ou huit dernières années, on a vu beaucoup de taratras qui ont été rejetés, alors que tout ce qui le manquait, c'étaient de bonnes grilles; on aurait pu s'en procurer en s'adressant au fabricant de la machine.

Programme des causeries agricoles de l'U. C. C.

19 janvier: M. Paul Boucher, La glacière du cultivateur et l'actualité de la semaine.

20 janvier: M. R. M. Pucet, La conférence inter-provinciale.

21 janvier: M. Paul Boucher, Nos cultures d'engrais chimiques.

22 janvier: M. Paul Boucher, Commentaires sur la douzième leçon du Cours d'Economie rurale.

23 janvier: M. Albert Rioux, Questions d'actualité agricole.

24 janvier: M. Paul Boucher, Commentaires sur le lait et l'actualité de la semaine.

25 janvier: R. P. Léon Lebel S.J., La loi morale et pain quotidien.

26 janvier: M. R. M. Pucet, La protection agricole.

27 janvier: M. Paul Boucher, La culture de l'orge.

28 janvier: M. Paul Boucher, Commentaires sur la treizième leçon du Cours d'Economie rurale.

29 janvier: M. Paul Boucher, La culture de l'orge.

30 janvier: M. Paul Boucher, La culture de l'orge.

31 janvier: M. Paul Boucher, La culture de l'orge.

1er février: M. Paul Boucher, La culture de l'orge.

2er février: M. Paul Boucher, La culture de l'orge.

Vérifiez-en le nom!



LES lampes "anonymes" sont dispendieuses en ceci qu'elles brûlent prématurément et augmentent inutilement la consommation de courant. Les Lampes EDISON MAZDA vous épargnent de l'argent en vous donnant une lumière supérieure et plus abondante, en même temps que plus long service. Exigez les lampes qui portent ce nom.

FABRICATION CANADIENNE
LAMPES EDISON MAZDA
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

Je ne vais jamais nulle part avec le vilain teint que j'ai. Aucun homme ne s'occuperait de moi.

POURQUOI NE SAIS-TOU PAS LA LEVURE MAZDA? C'EST GRÂCE À ELLE QUE J'AI AUJOURD'HUI UN BEAU TEINT.

Ce que disent les médecins. Les boutons, cloques et vitesses les éruptions cutanées sont le plus souvent causées par la consommation de la levure fraîche, parce qu'elle amoindrit les matières accumulées dans l'intestin et débarrasse l'organisme des poisons en favorisant l'élimination normale et régulière. Commencez à manger de la Levure Fleischmann dès aujourd'hui et vous verrez comme votre teint s'éclaircit. (Mode d'emploi sur l'étiquette.)

ACHETEZ DES PRODUITS FABRIQUÉS AU CANADA.

Un rien vous énerve-t-il?



DANS ce cas, vous avez les nerfs débâclés. Si vous ne pouvez dormir paisiblement, c'est que la pression de la vie intense moderne vous affecte. Il vous faut cesser de boire du thé et du café, car ces breuvages contiennent du tannin et de la caféine. Il est vrai que nombre de personnes peuvent en boire modérément sans effets défavorables, sans insomnie ou autres désordres pénibles; mais tous ne sont pas dans ce cas, soyez-en persuadé. — Adoptez donc un breuvage qui vous assure un sommeil réparateur et qui apaise les nerfs.

Bevres du Postum: Si délicieuses, soutenues et peu coûteuses, ne montrant pas, à l'analyse, la moindre trace de drogue. On le prépare, dans la tasse même, au moment de le servir, en ajoutant environ un demi-cuillère à café, coûtant 80c., en fait 90 tasses. — Il existe également en Céréales Postum, qu'on fait bouillir ou filtrer pendant 20 minutes.

Approvisionnement d'une semaine, offert gratis. Un mois d'essai vous prouvera nos avancées. Pour vous lancer dans la bonne voie, nous vous offrons (gratis), une quantité suffisante pour un mois, si vous écrivez au Service des Consommateurs, GENERAL FOODS LIMITED, 3610 rue Albert, Montréal.

VERIFIEZ VOTRE ETAT PAR CE TABLEAU

1	INSOMNIE	L'effort désemparé, mais vain, pour obtenir un sommeil réparateur.
2	INQUIETUDE	Indices de la fatigue des nerfs, surexcités par les drogues.
3	MIGRAINE	C'est souvent une forme de nervosité.
4	MAUVAISE HUMEUR	L'irritabilité suit d'habitude une nuit sans repos.
5	MELANCOLIE	Fardeau que doivent porter la plupart des gens énervés.

Excellent pour les enfants. Nombre d'enfants n'aiment pas le goût du lait. Comme un breuvage chaud leur fait le plus grand bien, n'hésitez pas à leur préparer un Instant Postum au lait chaud (sans bouillir), ou sous d'eau bouillante.



Postum

Aviateurs qui font du ski



Au cours des derniers mois on a pris tant et plus de photographies de Amy Johnson et du capitaine Mollison, mais, chaque fois, c'était en atterrissant après avoir brisé un record de vol. Voici une photo un peu différente. Amy et son époux sont photographiés ici à St-Moïse au cours d'une excursion en ski.

Détroit monte en tête de la ligue Nationale avec sa victoire sur les Rangers

Détroit, 18.—Les Red Wings de Detroit ont blanchi les Rangers de New-York 2 à 0 pour prendre la première position de la section américaine de la N. H. L. devant la plus forte assistance jamais vue à Detroit pour une partie de hockey. Au total de 15,000 personnes ont assisté à la partie d'hier soir et on calcule que deux mille ont dû voir la partie debout. Le record d'assistance enregistré à Detroit avait été de 14,000 personnes, pour une joute entre Cleveland et les Olympics en 1929-30.

Avec leur victoire d'hier les Red Wings ont terminé une série imposante de victoires puisque dans leurs 18 dernières parties, ils n'ont subi qu'une défaite. Partis de la dernière position, ils se sont acheminés tranquillement vers la tête, renversant tout sur leur chemin.

Les deux clubs se livrèrent une belle lutte, hier soir, et durent passer les deux premières périodes sans compter. Ce n'est qu'à la troisième que les Red Wings purent prendre l'attitude d'attaque, comptant deux fois dans l'espace de trois minutes. Carson donna le premier avantage à son club sur une brillante montée pour déjouer brillamment le gardien de buts des Rangers. Trois minutes plus tard Sorrell mettait un deuxième point à l'actif de son club sur une passe de Young.

Première période
Punitions: Evans, Johnson 2.
Deuxième période
Punitions: Gallagher.
Troisième période
1—Détroit: Carson. 10.04
2—Détroit: Sorrell (Young). 13.09
Punitions Brennan (ma.) Gallagher.

Les Maroons

perdent 6 à

2 à Boston

Boston, 18.—Les Bruins de Boston ont triomphé des Maroons de Montréal, par le score de 6 à 2, devant une foule de 12,000 personnes, hier soir. C'est la deuxième victoire de suite des Bruins, car ils triomphaient des Maroons 3 à 2, à Montréal, samedi soir. Hier soir, les Bruins ont remporté une victoire facile. Dès la première période, Beattie et Jervis dominèrent au avantage de deux points à leur club. A la deuxième période Robinson comptait pour les Maroons, mais Boston déjoua ensuite Walsh quatre fois. Clapper y allant d'un point et Lamb de trois. Au troisième engagement les Maroons ne purent faire mieux que de compter une fois.

Première période
1—Boston, Beattie (Barry) 3.45
2—Boston, Jervis (Lamb) 4.03
Punitions: Lamb et Wentworth.

Deuxième période
3—Montréal, Robinson 6.42
4—Boston, Lamb (Stewart) 8.30
5—Boston, Clapper (Barry) 11.20
6—Boston, Lamb (Shore) 17.54
7—Boston, Lamb (Shore et Stewart) 18.37
Punitions: Noble et Wentworth.

Troisième période
8—Montréal, Brydson (Smith, Duguid) 11.09
Pas de punition.

Les Sénateurs

trionphent du Canadien 3 à 2

Ottawa, 18.—Les Canadiens, qui s'étaient rendus à Ottawa, dans l'espoir de prendre la troisième position de la section canadienne de la N. H. L., se sont vu relégués pour de bon dans dernière position. Et, effet, une foule de 8,000 personnes a vu les Sénateurs remporter une victoire de 3 à 2 sur les joueurs de Neway Lalonde. Leduc donna l'avantage au Canadien dès la première période sur une passe de Morenz. H. Kilrea et Finnigan ne furent toutefois pas lent à égaliser les chances et à la deuxième période Finnigan comptait pour donner l'avantage aux Sénateurs. A la troisième les deux clubs comptèrent chacun une fois pour rester dans le statu quo.

Première période
1—Canadiens, Leduc (Morenz) 8.55
2—Sénateurs, H. Kilrea (Finnigan) 11.25
Punitions: Bourgault, H. Kilrea.

Deuxième période
3—Sénateurs, Finnigan 12.15
Punition: Burke.

Troisième période
4—Ottawa, Welland (Finnigan) 0.12
5—Canadiens, Gagnon (Burke-Lacrochelle) 4.00
Punitions: Gagnon 2, Finnigan.

Succès du Collège de Louiseville

Louiseville, 18 (D.N.C.).—Victoires du Collège de Louiseville depuis le commencement de l'année.

21 Nov. Stars 3; Laurier 5.
4 déc. Lambert 0; Laurier 1.
8 déc. Stars 1; Laurier 2.
19 déc. Maskinongie 3; Laurier 8.
15 Jan. Lambert 3; Laurier 6.

Position des joueurs

Léo Lafrenière	8 points
Jean Paradis	5 "
Germain Bérignon	3 "
Armand Carrier	3 "
Marcel Charette	2 "
Henri Leduc	2 "
Roger Quessy	2 "

LES FAMILLES CARON ET DENONCOURT

ont la douleur de vous faire part du décès de

MARIE-LOUISE MONGRAIN

épouse de Louis Denoncourt, survenu le 17 janvier, 1933, à l'âge de 63 ans et un mois.

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré jeudi le 19 janvier, à 9.30 heures, à la Cathédrale.

Le convoi quittera la résidence mortuaire, No 1162 rue Ste-Marie, à 9.15 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Les Trois-Rivières, 18 janvier, 1933.

DAVID LARIVIERE

Entreprenneur de Pompes Funèbres

1609 RUE NOTRE-DAME

TELEPHONE 262

Une partie mouvementée entre les jeunes et les vieux aura lieu, ce soir, à 7 hrs, à l'aréna

Deux parties dans la ligue St-Philippe

La tête de la ligue Saint-Philippe sera au jeu dans les deux parties de ce soir, jouées à 7 heures et 30, à la patinoire, Saint-Philippe (coin St-Philippe et Guillemot). En effet le Girard et Godin et le Saint-Georges tenteront de triompher de leurs adversaires pour rester en première place.

La première partie mettra l'Algon aux prises avec le Saint-Georges et la deuxième le Girard et Godin avec le Star. Comme on le voit les parties de ce soir sont très importantes et ne devraient pas manquer d'intérêt.

Le Shawinigan Power est battu par Grand'Mère

Grand'Mère, 18 (D.N.C.).—Notre équipe senior de hockey le Grand'Mère a fièrement rachetée sa défaite subie quelques jours auparavant aux mains de l'équipe Shawinigan Chemicals de la ligue de la Cité de Shawinigan en battant le Shawinigan Power de la même ligue dans une magnifique partie d'exhibition jouée sur notre patinoire locale par un score final de 6 à 1 devant une grande foule de spectateurs. Tous nos gens étaient "dedans" à cette rencontre et ils l'ont fort bien prouvé car nos bons amis de Shawinigan ont fini le blanchissage. Ce dernier succès de nos gens ne leur fait pas oublier l'amère déception qu'ils ont eue avec le Shawinigan Chemical et nous sommes certains qu'ils organiseront une nouvelle rencontre avec cette équipe et qu'alors ils rachèteront cette dure défaite.

Voici l'alignement et le sommaire de cette rencontre:

Shaw. Water & P. Grand'Mère
Ladrière J. P. Gagnon
Andersen Duf. P. Paquin
Couture P. Morais
Christien Centre J. Morais
Hodges Ailes R. Dallaire
F. Ladrière Ailes L. St-Cyr
Lefebvre Subs. Emile Paquin
Lafrenière L. Gagnon
Massiotte E. Beauchamp
Copping M. Boilevert
Luc. Neault
Luc. Garneau
Luc. Neault

Arbitres: cos. Héroux et Lorenzo Bergeron.
Chromométré: J. P. Emile Desautels.

Juges des buts: Chs. Lavallée et Eug. Lacerte.
Pénitenciers: Jos. A. Matteau.

Première période
Grand'Mère J. Morais 11.30
(Dallaire)
Grand'Mère, Beauchamp (P. Paquin-Boilevert) 6.00

Deuxième période
Grand'Mère, Léo St-Cyr 1.30
(Morais)
Shaw. Power, Lafrenière 11.00
Grand'Mère, St-Cyr (Morais) 5.30
Grand'Mère, Morais 1.00
Grand'Mère, Morais (L. Gagnon) 8.00

Cette partie ne manquera pas d'intérêt car elle nous permettra de revoir à l'œuvre plusieurs figures qui furent autrefois des plus populaires. — Les jeunes s'en promettent et les vieux aussi. — La partie commencera à 7 heures et se terminera à 8 heures pour le patinage. — L'admission est gratuite.

Une partie intéressante entre les jeunes et les vieux aura lieu, ce soir à 7 heures, à l'aréna. On pourra se rendre compte de l'habileté des jeunes et voir ce qu'ils pourront faire contre les vieux. Les jeunes comme Paul Bellefeuille, Elie Villeneuve, Henri Piché, Maurice Beauchamp, Bert Robinson, Paul Cloutier, Laurier Guilmette, Paul Champagne, Oscar Bouchard, E. Meunier, R. Choquette, Alfred Provost.

On reverra donc avec plaisir des joueurs comme Zeph Hamel, Charles Gauthier, Jos. Brouillette, qui n'ont pas quitté le jeu depuis si longtemps et d'autres comme Fred Bédard, et autres, qui ont promis de mettre les patins pour la circonstance.

Tout laisse prévoir une joute des plus amusantes et les amateurs devraient être nombreux puisque l'admission est gratuite. La partie sera jouée de 7 à 8 heures, afin de ne pas déranger les amateurs du patin, qui se pressent toujours nombreux le mercredi, à l'aréna.

Les clubs ont remis leur liste de joueurs dans la ligue de hockey de la cité

A sa dernière assemblée la ligue de hockey de la cité a accepté les listes des joueurs, pour la saison de la saison. Chaque club ne devra pas aligner de joueurs autres qu'il a donnés sur sa liste. Voici la liste des joueurs de chaque club:

Wabasso: Alex Gaumont, Roméo Tessier, Emile Parry, Urie Lamontagne, Marcel Gariépy, Fernand Gaillet, Joe Durand, Philippe Piché, Willie Dion, Alex Bédard, Hervé Olivier, Donat Gosselin, Walter Dion, Armand Blon.

Mont-Royal: Adrien Lavasseur, Arthur Gervais, Oscar Baillargeon, Paul Bellefeuille, Elie Villeneuve, Henri Piché, Maurice Beauchamp, Bert Robinson, Paul Cloutier, Laurier Guilmette, Paul Champagne, Oscar Bouchard, E. Meunier, R. Choquette, Alfred Provost.

En foule au club de ski ce soir

La chute de neige que nous avons eue hier et dans la nuit a fait plaisir à tous les amateurs de ski de notre ville, car ils commencent à envisager la possibilité de se payer encore de ses belles randonnées au clair de lune sur les coteaux, qui ont fait leurs délices il y a une couple d'années et un peu l'an dernier.

Dès ce soir, ils seront nombreux à profiter de la neige, et tout laisse prévoir que la soirée hebdomadaire du club de ski au Cap aux Cornelles comptera sa plus forte assistance depuis le début de l'hiver. En tout cas, tous sont invités.

Le Blue Bird annule à la Pointe du Lac

Le Blue Bird est allé annuler 1 à 1 à la Pointe du Lac, dans une partie très serrée. A. Paquin, l'ancien gardien de but du Royal Georges, fut l'étoile de la partie dans les buts du Pointe du Lac.

Le Blue Bird relève le défi des Rangers pour une partie qui sera jouée le 25 à la patinoire Guillemot. Pour informations s'adresser à Pit Parenteau, tel 2643-W ou 3744.

Mascarade à la patinoire C. M. A.

Ce soir à huit heures, à la patinoire C.M.A., en face de la résidence de son honneur le maire J. A. Nadeau, au Cap de la Madeleine, aura lieu une grande mascarade. Plus de trente-cinq prix seront donnés aux costumes, les plus intéressants, les plus originaux et les plus attrayants.

Une des principales attractions sera celle du patineur inconnu dont il faudra deviner l'identité. Tous les spectateurs seront appelés à se prononcer et à mettre un nom sur cette figure dissimulée évoluant sur la glace. La soirée sera très intéressante et tous les amateurs sont invités à se disputer les prix.

Ce Soir MASCARADE PATINOIRE C. M. A.

En face de chez le maire Nadeau

Pratique du Saint-François

Le Saint-François-Xavier de la ligue de hockey de la cité aura une pratique ce midi à l'aréna, de une heure à deux. Tous les joueurs sont priés d'être présents.

Le T.S.R., du Cap joue à Nicolet

Le T. S. R. du Cap ira jouer à Nicolet, ce soir. Tous les joueurs sont priés de se rendre à la T. S. R., pour 8 heures, afin de se préparer pour le départ.

DEFI

Le Sainte-Marie lance un défi à tout club de 11 à 15 ans. Le gérant du Sainte-Marie, Emile Pénin, 846 rue Ste-Marguerite, aimait à rencontrer le gérant du club Guillemot.

Babe Didrickson joue au hockey



Il n'y avait peut-être que le hockey que Babe Didrickson n'avait pas essayé et maintenant elle a une pratique avec les Rangers à son crédit. On la voit près de la cage de Aitkenhead alors que Murray Murdoch l'empêche de lancer.

Le Ste-Julie rencontrera le Bolduc

Le Ste-Julie, qui a remplacé le Mont-Royal dans la ligue Lavolette, rencontrera le Bolduc, ce soir, à 7 heures et 30 à la patinoire de l'Association des Jeunes Gens, rue Ste-Genève.

Le Ste-Julie est actuellement en tête de la ligue au point en avant du Bolduc et tous deux auront à cœur de triompher afin de s'assurer la première place.

Voici la position des clubs:

	P	P	P	P	P	P
Ste-Julie	3	1	0	2	5	4
Ass. des J. Gens	3	1	1	7	6	3
Technique	3	1	2	0	5	2
Bolduc	3	1	1	5	7	3

Le Ste-Julie est battu par le Canadien Jr

Le Canadien Jr a triomphé du Ste-Julie par le score de 6 à 4 dans une partie très intéressante.

Première période
1—Canadien: Gauthier (Loranger). 6.04
2—Ste-Julie: Blouin. 8.33
3—Ste-Julie: Guillemette. . . 19.16
Punitions: Gauthier 2, Abbott 2, Paradis.

Deuxième période
4—Canadien: Gauthier. . . 4.00
5—Canadien: Gauthier. . . 19.00
Punitions: Gauthier et Blouin (m.)

Troisième période
6—Canadien: Parent (Gauthier-Marchand). . 10.00
7—Canadien: Marchand (Gauthier). 12.00
8—Ste-Julie: Guillemette. . 15.00
9—Ste-Julie: Guillemette. . 18.00
10—Canadien: Gauthier (Parent). . . 19.03
Punitions: P. Gauthier, Abbott, Paradis 2, Gauthier 2, Blouin 2, Borna.

Les Américains ont triomphé du Toronto 3 à 1

New-York, 18.—Les Américains de New-York ont triomphé du Toronto par le score de 3 à 1, hier soir, pour diminuer à 4 points l'avance des Maple Leafs en tête de la ligue.

Première période
Pas de point.
Punitions: Gracie, Dutton, Patterson.

Deuxième période
1—Américains, Phillips (Brydges). 4.31
2—Américains, Patterson (Brydges). 6.09
Punitions: Horner 2, Dutton.

Troisième période
3—Américains, Wanda. . . 12.41
4—Toronto, H. Jackson (Blair, Doraty). . 15.42

La salle Saint-Philippe a blanchi le Dominion Stores au Central Bowl.

Le club de la salle Saint-Philippe a blanchi le Dominion Stores dans la ligue de grosses quilles au Central Bowling, tandis que le Leblanc Frères gagnait par défaut contre le Marché Lavolette. Wilfrid Guy du Leblanc et Frères a roulé le plus fort total avec 564 dont une partie de 201.

LEBLANC FRERES (3)
P. Fournier 163 160 156—481
L. Desfosse 149 159 153—422
A. St-Pierre 156 160 164—479
C. Leblanc 123 144 157—424
Wilfrid Guy 181 182 201—464

763 785 823—2371
Leblanc Frères gagne par défaut contre le Marché Lavolette.

SALLE ST-PHILIPPE (3)

Doucet 187 168 165—520
Robert 100 182 141—422
Gendron 140 134 118—392
Blouin 101 172 169—442
Lafamme 108 150 161—419

DOMINION STORES (3)

Bédard 111 177 145—433
Badeau 120 149 120—389
Brunelle 140 124 135—399
Ducheneau 125 136 160—421
Provost 179 157 149—485

675 743 709—2127

LIQUE INTERNATIONALE

Buffalo 2, Cleveland 0.
London 2, Detroit 1.

JOUTES DE CE SOIR

GROUPES SENIOR
Canadiens vs McGill.
Royals vs Columbus.

LIQUE CAN-AMERICAINE
New-Haven à Philadelphie
Providence à Boston.

Le St-Laurent triomphe du St-François

Le St-Laurent amateur du Cap vient de triompher du St-François d'Asie sur son terrain par le score de 4 à 1.

La partie fut très contestée du commencement à la fin. Le St-Laurent eut constamment l'avantage sur ses adversaires.

Bourgeois, le gardien du St-Laurent fut très solide dans ses buts.

Première Période
1—St-Laurent, R. Roy (L. Dupré).
Punitions: Paul Roy, Milette.

Deuxième Période
2—St-Laurent, A. Brassard (L. Dupré)
3—St-Laurent, Samuel Lécuyer.
Punitions: W. Fortin, L. Dupré, H. Milette, P. Roy, Hubert.

Troisième Période
4—St-Laurent, S. Lécuyer.
5—St-François, D. Hubert.
Punitions: W. Fortin, L. Dupré.
Le St-Laurent lance un défi à tout club des Trois-Rivières et au Cap. Pour informations s'adresser à E. LaFleur, Tell. 2761.

Nouveaux Concours de Hockey des Cigarettes Turret \$350 EN ARGENT • 103 PRIX CHAQUE SEMAINE!

Premier Prix \$125 • Deuxième Prix \$50 • Troisième Prix \$25
50 Prix de \$2 Chacun • 50 Prix de \$1 Chacun

Chaque Semaine, un nouveau concours—Chaque Semaine, des centaines de dollars pour ceux qui peuvent estimer exactement, ou aussi approximativement que possible, le nombre réel de points enregistrés par chaque équipe de la Ligue Nationale de Hockey pendant la semaine. L'estime de chaque semaine doit être expédiée par poste pas plus tard que le samedi précédant la semaine pour laquelle les estimés sont faits.

Tous Les Estimés Sur Les Parties Jouées Pendant La Semaine Finissant le 28 Janvier Devront Etre Expédiés Par Poste Pas Plus Tard Que Le Samedi 21 Janvier 1933

Deux Chances de Gagner Avec Chaque Entrée!

Les détails et règlements complets sont imprimés sur les Formules d'Entrée Rouge et Blanc—Procurez-vous-les chez votre Fournisseur.

LE CONCOURS DE LA SAISON • \$2,000 EN ARGENT

Premier Prix \$1,000 • Deuxième Prix \$250 • Troisième Prix \$100
15 Prix de \$10 Chacun • 100 Prix de \$5 Chacun

Pour ce nouveau Concours de Hockey Turret de la Saison, vous estimez le nombre total de points enregistrés par chaque équipe de la Ligue Nationale de Hockey pendant toute la saison qui a commencé le 10 novembre 1932 et qui se terminera le 23 mars 1933. Les gagnants seront ceux qui estimeront exactement, ou aussi approximativement que possible, le nombre réel de points enregistrés par chacune des neuf équipes. Pour guider les concurrents, les points enregistrés par les équipes l'an dernier apparaissent sur les formules d'entrée.

RAPPELEZ-VOUS—que les estimés pour les Concours Hebdomadaires sont jugés chaque semaine et que les estimés pour le Concours de la Saison sont retenus jusqu'à la fin de ladite saison.

LES ESTIMÉS DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS AU—CONCOURS DE HOCKEY DES CIGARETTES TURRET, CASE POSTALE 2500,—MONTREAL, P.Q.



PAR EDDY PRÉVOST

